

Questions au Feuilleton

a)	b)					
	Somme (en millions de dollars)	Objet				
Atlantic Richfield Canada Limited	342.0	Achat de toutes les actions émises et en circulation				
Pacific Petroleum Ltd.	1,500.0	Achat de toutes les actions émises et en circulation				
Westcoast Transmission Company Ltd.	25.8	Achat d'actions, pour faire monter l'intérêt de Petro-Canada à 36.7 p. 100.				
5. Oui.						
a) à c) Voir 6 ci-dessous.						
6. Impôts payés	1976	1977	1978	1979		
Petro-Canada	aucun	aucun	aucun	aucun		
Petro-Canada Exploration Inc.	aucun	aucun	aucun	\$5,241,518		
Pacific Petroleum Ltd.	\$31,770,167	\$32,252,497	\$16,469,291	aucun		
Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.	1,529,436	5,020,047	5,622,738	418,000		
Western Natural Gas Company Ltd.	7,555,549	9,207,996	10,732,504	1,535,000		
Opal Oils Limited	137,402	301,792	279,109	250,800		
Autres	43,018	6,617	13,041	10,670		
	\$41,035,572	\$46,788,949	\$33,116,683	\$7,455,988		

NOTA: La somme indiquée pour Petro-Canada Exploration Inc. (PEX) en 1979 résulte d'une réévaluation de la Pacific Petroleum Ltd. et de la Western Natural Gas Company Ltd. Toutes les autres sommes données pour 1979 représentent des versements à tempérament.

7. Au 31 décembre 1976	442
Au 31 décembre 1977	673
Au 31 décembre 1978	2,038
Au 31 décembre 1979	2,250

8. 1976	\$ 7,116,650.74
1977	\$11,307,607.28
1978	\$20,709,446.96
1979	\$56,736,184.90

LE PROGRAMME D'EXPANSION DES ENTREPRISES—LA CIRCONSCRIPTION D'OXFORD

Question n° 1363—M. Halliday:

Au cours des années financières a) 1977-1978, b) 1978-1979, combien d'entreprises commerciales de la circonscription d'Oxford ont demandé des subventions et les ont reçues dans le cadre du programme d'expansion des entreprises?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: Au cours de l'année financière 1978-1979, un (1) projet de prêt garanti au montant de \$139,500 a été approuvé pour une entreprise de la circonscription d'Oxford dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation. Aucune subvention dans le cadre de ce programme n'a été accordée au cours de l'année financière 1977-1978. Aucune formule officielle de demande n'est utilisée dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation mais les présentations de projet sont préparées par les fonctionnaires du ministère et présentées aux comités chargés des prises de décision. La première démarche auprès du ministère consiste essentiellement en une demande verbale ou par écrit. Dans ce cas, il est difficile de savoir exactement le nombre d'entreprises qui ont formulé une demande de subvention dans le cadre du programme et aucune statistique de ce genre n'est compilée.

MASSEY FERGUSON

Question n° 1440—M. Baker (Ottawa-Carleton):

1. Le gouvernement a-t-il été saisi de la nouvelle voulant que Massey Ferguson, qui a annoncé la mise à pied de plus de 3,200 travailleurs en Ontario, entreprend présentement un programme d'investissement massif à Trujillo, au Pérou, en consacrant 25 millions de dollars américains à la construction d'une nouvelle fonderie?

2. Le gouvernement, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures ou de l'Industrie et Commerce, a-t-il aidé Massey Ferguson à l'établissement de ce programme d'investissement?

3. Le gouvernement a-t-il encouragé Massey Ferguson à exporter aux pays d'Amérique du Sud, des machines fabriquées au Canada, au lieu d'exporter des emplois?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce:

1. La Massey-Ferguson Limitée a déclaré n'avoir effectué aucun investissement au Pérou depuis 1973 et qu'elle ne prévoyait pas non plus investir dans l'avenir.

2. Non.

3. Non.

L'AEIE—MURATA MANUFACTURING COMPANY LTD.

Question n° 1477—M. Deans:

1. Au moment où elle a été agréée par l'Agence d'examen de l'investissement étranger, la société Murata Manufacturing Company Ltd. a-t-elle pris un certain nombre d'engagements à court terme et à long terme et certains d'entre eux ont-ils été rendus publics et, le cas échéant, a) l'AEIE a-t-elle procédé à un examen annuel pour déterminer si la société avait respecté tous ses engagements, b) depuis qu'elle a reçu cette approbation, la société a-t-elle été à la hauteur de ses engagements publics chaque année et, sinon, quels sont ceux qu'elle n'a pas respectés?

2. a) Quelles mesures l'AEIE a-t-elle prises, s'il en est, pour forcer la société à respecter ses engagements initiaux, b) de nouveaux engagements ont-ils été approuvés par l'AEIE et, le cas échéant, lesquels et ont-ils été respectés?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne l'Agence d'examen de l'investissement étranger:

1. La Murata Manufacturing Company Limited—Acquisition du contrôle de la Erie Technological Products Limited

—Oui

—Oui

a) L'investissement a été autorisé le 10 avril 1980 et l'examen annuel des entreprises commencera autour du 10 avril 1981.

b) Sans objet.

2. a) Sans objet.

b) Sans objet.

L'AEIE—AVCO CANADIAN ENGINEERING LTD.

Question n° 1478—M. Deans:

1. Au moment où elle a été agréée par l'Agence d'examen de l'investissement étranger, la société Avco Canadian Engineering Ltd. a-t-elle pris un certain nombre d'engagements à court terme et à long terme et certains d'entre eux ont-ils été rendus publics et, le cas échéant, a) l'AEIE a-t-elle procédé à un examen annuel pour déterminer si la société avait respecté tous ses engagements, b) depuis qu'elle a reçu cette approbation, la société a-t-elle été à la hauteur de ses engagements publics chaque année et, sinon, quels sont ceux qu'elle n'a pas respectés?